

Distr.
GENERALE

A/48/69
S/25167
26 janvier 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 26 janvier 1993, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la
Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre qui vous est adressée par S. E. M. Dobrica Cosic, Président de la République fédérative de Yougoslavie, au lendemain de la dernière offensive croate contre la République serbe de Krajina (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale" et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Dragomir DJOKIC

ANNEXE

Lettre datée du 26 janvier 1993 adressée au Secrétaire général
par le Président de la République fédérative de Yougoslavie

C'est avec un cynisme propre aux agresseurs que la direction croate trompe l'opinion publique mondiale en affirmant que l'opération armée qu'elle mène a un objectif limité, à savoir le pont Maslenicki et les régions de l'aéroport Zemunik, alors même qu'elle poursuit les hostilités et étend le front. Pour la quatrième journée consécutive, l'armée croate poursuit ses attaques avec la même intensité et sur tous les fronts. Des unités d'artillerie sont en train de détruire des villages serbes situés le long de la ligne du front, exposant les populations serbes aux persécutions, voire à l'extermination et détruisant l'église orthodoxe du XVIIe siècle, située dans le village musulman de Grocki. Les populations civiles, notamment les femmes, les enfants et les vieillards, quittent leurs foyers, fuyant en masse les balles et les baïllonnets de l'armée croate. Tout le long de la ligne du front, les Croates envoient des renforts en hommes et en matériel. En ce moment, l'agresseur a concentré le gros de ses forces sur les villes d'Obrovac et de Benkovac, le but étant de les occuper et de les isoler de façon à étendre les combats jusqu'à Knin.

Pour réaliser les objectifs des opérations menées contre les villes d'Obrovac et de Benkovac, les commandants croates ont, à certains points, concentré de nombreuses unités et une grande puissance de feu, ce qui a eu pour conséquence des affrontements des plus féroces et un bilan de victimes extrêmement lourd.

L'agresseur n'a pas non plus épargné les unités de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU). Il leur a en effet infligé des pertes. Le bataillon français s'est trouvé ainsi contraint de se retirer des positions qu'il occupait jusqu'ici.

Il est grand temps pour l'Organisation mondiale de prendre des mesures énergiques pour mettre fin aux actes d'agression et de persécution contre les populations serbes, contraindre l'agresseur de se retirer et le punir pour les crimes qu'il a commis. Ce faisant, l'Organisation des Nations Unies épargnerait de nouvelles pertes aux forces de maintien de la paix tout en leur permettant de s'acquitter de leur tâche.

Faute de quoi, le conflit dégénérerait en une guerre d'extermination, ce qui est de nature à porter un coup dur à la réputation et à l'autorité de l'Organisation.
